

**ATELIERS AALC**
**TARIFS Saison 2020 - 2021**  
**du 14 septembre au 03 juillet**

CODE	CERAMIQUE		Fournitures	COMMUNE		HORS COMMUNE	
				enfants	adultes	enfants	adultes
P1	Adultes sur 30 semaines suivant planning + Participation pour consommation de la Terre = 2,5 €/kg après cuisson	Mercredi 18H00 à 22H00	Terre = 2,5 €/kg		258 €		317 €
P2	Enfants - Ados à partir de 6 ans Participation pour consommation de la Terre	Mercredi 16H00 à 18H00	Terre = 22 €	178 €		209 €	
P3	Enfants à partir de 6 ans Participation pour consommation de la Terre	Mercredi 14H00 à 16H00	Terre = 22 €	178 €		209 €	
P10	Stage sur 1 jour et demi Arts Plastiques et ou Poterie	Vacances de Février et Pâques	inclus	34 €		34 €	
<b>ARTS PLASTIQUES</b>							
A1	Adultes sur 30 semaines suivant planning	Lundi 14H30 à 17H30			261 €		301 €
A1	Adultes sur 30 semaines suivant planning	Mardi 19H15 à 22H15			261 €		301 €
A2	Adolescents Participation pour les fournitures	Mercredi 17H00 à 19H00	22 €	178 €		209 €	
A3	Enfants de 6 à 10 ans Participation pour les fournitures	Mercredi 13H00 à 15H00 ou 15H00 à 17H00	22 €	178 €		209 €	
<b>LANGUES du 5 octobre 2020 au 05 juin 2021</b>							
LV1	Anglais débutant (avec notions)	Mercredi 18H00 à 19H30			236 €		256 €
LV1	Anglais conversation	Jeudi 18H45 à 20H15			236 €		256 €

**MODALITES D'INSCRIPTIONS****ADHESION AALC : obligatoire chaque année pour toute inscription**

Individuel : adolescent à partir de 16 ans, adulte pratiquant = 10,00 €

Famille : 1 enfant = 10,00 €

2 enfants et plus à charge au sens de la CAF = 20,00 €

Dans la famille, le ou les adultes référents ne paient pas, mais le ou les adultes pratiquants paient 10,00 € par participant

**Réductions pour les enfants d'une même famille (tarifs communes et hors communes)**

réduction sur les enfants d'une même famille sur le total des activités d'AALC :

- 2 activités: 10 % - 3 activités : 15 % - 4 activités et plus : 20 % .

**Application tarif " hors commune"**

La décision d'admission est prise pour la saison en cours ; elle est réexaminée chaque année.

**Application tarifs enfants :**

- aux personnes handicapées sur présentation d'une carte d'invalidité supérieur ou égale à 80%

**Info :**

Possibilité de régler par chèques vacances à hauteur de 50% du montant des cotisations.

